



Ecole Publique ARC-EN-CIEL

✉ 10 rue du moulin de la Haie

56 130 Saint-Dolay

☎ 02 99 90 23 95

📧 [ec.0561558p@ac-rennes.fr](mailto:ec.0561558p@ac-rennes.fr)

# Procès-verbal du 2<sup>nd</sup> conseil d'école

## 2018 - 2019

Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019

Représentants de la MAIRIE	
Joël BOURRIGAUD	Maire
Emmanuelle GONCALVES	Adjointe aux affaires scolaires
Enseignantes	
Adeline PENOT	Enseignante des TPS PS MS
Cécile COUPRIE	Enseignante des CE2 CM1
Muriel DOUCET	Décharge de direction et complément de temps partiel.
Laureen Préault	Directrice et enseignante des CM1 CM2
Parents représentants	
Mme Maïté JOUBERT	Représentante des parents, élue
Mme Elodie MASSICOT	Représentante des parents, élue
Mme Marion WAHCNICKI	Représentante des parents, élue
Mme Aurélie MARIET	Représentante des parents, élue
Mme Laetitia MOREAU	Représentante des parents, élue
Mme Claire GERARD	Représentante des parents, suppléante
Absents excusés	
Jean-René LEANDRI	Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription Rives de Vilaine
Amélie LEHEBEL	Enseignante des MS GS CP
Julie WILHELEM	Enseignante en complément des temps partiels de l'école.
Gaëlle QUEFFELEC	Enseignante des CP CE1
Mme Audrey BERTET	Représentante des parents

**Présidente de séance** : Laureen Préault, directrice de l'école.

### Ordre du jour :

- 1- Validation du PV du 1<sup>er</sup> conseil d'école
- 2- Vie scolaire
- 3- Projets pédagogiques et culturels
- 4- Rentrée 2019
- 5- Budget de la coopérative scolaire
- 6- Réponses aux questions des parents

🕒 Heure de début : 17h30

🕒 Heure de fin : 18h51

## 1- Validation du 1<sup>er</sup> procès-verbal

Le procès—verbal du premier conseil d'école a été validé, sans remarque.

## 2- Vie scolaire

### → Equipe enseignante

Madame Prévault a repris ses fonctions d'enseignante et de directrice d'école le 25 février 2019. Elle remercie Madame Couprie d'avoir assuré l'intérim de direction auprès des collègues, des parents, de la commune et des partenaires durant son absence. Depuis le 25 février, Madame Doucet, enseignante en CM1-CM2 assure la décharge de direction et complète le temps partiel de Madame Prévault les lundis et mardis. Monsieur Le Stang et Madame Baronnat ont quitté l'école le 8 février 2019 à la fin de leur mission.

### → Effectifs

Actuellement, l'école compte 127 élèves. Depuis le premier conseil d'école, il y a eu 7 arrivées :

- 2 élèves en CE1, ce qui porte l'effectif à 26 élèves dans la classe des CP-CE1.
- 2 TPS, 1 PS et 1 MS, ce qui porte l'effectif à 30 élèves dans la classe des TPS-PS-MS.
- 1 CM1, ce qui porte l'effectif à 24 élèves dans la classe des CE2-CM1.

### → Affectation 6<sup>ème</sup>

Les dossiers pour les affectations 6<sup>èmes</sup> ont été passés dans les familles. Comme l'année dernière, les deux collèges publics de Redon, Beaumont et Bellevue, sont susceptibles d'accueillir les élèves de CM2 de Saint-Dolay. Les familles doivent faire des vœux selon leur préférence, sans la garantie que ces vœux soient acceptés.

Actuellement, sur les 16 CM2 de l'école, 5 élèves et leur famille ont fait une demande pour une poursuite de scolarité à un des collèges de Redon (4 ont émis le souhait de se rendre à Beaumont en premier vœu et 1 pour Bellevue) et 1 élève a fait une demande de dérogation pour le collège public de Missillac. Les autres élèves souhaitent poursuivre leur scolarité au collège privé de La Roche-Bernard.

- Les parents émettent le souhait que les enfants de CM2 aillent visiter le collège Beaumont sur le temps scolaire comme cela se pratiquait les années passées. Ils trouvent dommage que cela n'ait pas été fait cette année. Ils proposent de faire du covoiturage pour limiter les frais de déplacements.
- L'équipe enseignante fait savoir que cette année le conseil des maitres a décidé de ne pas se rendre à la visite prévue par le collège Beaumont pour les raisons suivantes :
  - Le coût du transport est à la charge des écoles. Il paraissait difficilement envisageable de financer le déplacement des CM2 vers un collège qui ne peut leur garantir un accueil à la rentrée.
  - Aucune visite n'était prévue pour les écoles de secteur pour le collège de Bellevue.
  - La classe de cycle 3 de l'école Arc-en-ciel, comme de nombreuses écoles rurales, comprend également des élèves de CM1. Le collège ne prévoit pas aucune modalité d'accueil pour ces élèves.

L'équipe enseignante a proposé aux familles des élèves concernés de s'inscrire à la demi-journée d'accueil qui a eu lieu le 30 janvier. Egalement, l'équipe enseignante a communiqué aux parents les dates des portes ouvertes des deux collèges de Redon.

## 3- Projets pédagogiques et culturels.

## → Le projet d'école

- ✓ Le premier volet concerne le parcours de l'élève en cycle 1, 2 et 3 pour permettre la continuité des apprentissages et la fluidité du parcours en prenant en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Dans le cadre de la continuité école-collège, les CM2 de la classe de Madame Prévault participe à un projet robotique avec les sixièmes du collège de Beaumont. Ce projet pédagogique est destiné à soutenir de manière ludique, l'enseignement des mathématiques. Ce projet permet de travailler avec les élèves, la programmation algorithmique associée à l'utilisation de robots de sol Thymio.

Ce projet s'organise autour de deux temps : un premier temps d'entraînement à la programmation et à l'usage des robots et un second temps de création d'un défi, imaginé par les élèves, et relevé grâce aux connaissances acquises dans le domaine de la programmation. Les élèves de CM2 ont donc créé un défi mettant en scène deux robots Thymio autour de la thématique du gendarme et du voleur. Ce défi sera filmé et envoyé à une classe de sixième qui devra relever le défi des CM2. A son tour, la classe de sixième fera parvenir un défi aux élèves de CM2 qu'ils devront résoudre.

- ✓ Le second volet développé concerne la relation école-parents et la coéducation.
  - Organiser des portes ouvertes permettant ainsi aux parents, nouveaux ou actuels, de (re)découvrir l'école et les projets menés avec les élèves tout au long de l'année. Cette année les portes ouvertes de l'école auront lieu le samedi 22 juin, jour de la fête de l'école. Egalement, seront organisées des opérations classes ouvertes. Celles-ci se dérouleront sur des temps banalisés et se feront sur inscriptions. Les classes accueilleront deux ou trois parents au maximum par créneau.
  - Continuer à informer les familles et le public extérieur en publiant des articles sur le blog <http://arcencielsaintdolay.toutemonecole.fr>, pour donner davantage de visibilité à l'école. Les classes de TPS-PS-MS, CE2-CM1 et CM1-CM2 utilisent un blog de classe pour faciliter la communication avec les familles. Les élèves sont également ravis de partager avec leurs parents leurs expériences d'élèves.
  - Les enseignantes ont accueilli les parents au mois de janvier pour une rencontre individuelle avec chaque famille.
- ✓ Le troisième et dernier volet développé concerne le parcours citoyen de l'élève.
  - Réalisation par des élèves de CM2 d'affichages à l'usage des élèves dans les locaux de l'école afin de les sensibiliser au gaspillage (papier, éclairage, eau). Ceci a été une initiative, collective, de la part des élèves et fait l'objet d'un article sur le blog de la classe et de l'école. Au retour des vacances de printemps, les élèves de la classe des CM1-CM2 se rendront dans les classes de maternelles pour sensibiliser les plus jeunes.
  - Entretien du potager de l'école : des bulbes ont été plantés par les élèves de maternelles, encadrés par les élèves de CM. Les carrés de potager sont régulièrement entretenus par les élèves.
  - Organisation d'un pique-nique « zéro déchet » pour la classe de CP-CE1 au retour d'une sortie.

## → L'USEP

Depuis le premier conseil d'école, voici les rencontres depuis le dernier conseil d'école

- Bal Breton pour la classe de CP-CE1 à Péaule le 25 mars au matin. Différentes écoles, avec environ 200 enfants de même âge, se retrouvent pour danser sur un répertoire commun de musiques bretonnes,

travaillé en classe. Le jour du bal, de « vrais » musiciens jouent et surtout animent en variant les rythmes, les paroles et en mélangeant les danses apprises par les enfants.

D'autres rencontres USEP suivront dans l'année :

- De l'athlétisme avec la rencontre Anim'athlé pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 ;
- Les P'tits reporters pour le cycle 1 ;
- De l'ultimate pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ;
- De la voile avec la journée Hisse et eau pour les élèves de CM1/CM2.

### ➔ Les projets d'éducation physique et sportive.

Les élèves de cycle 1 vont participer à des activités gymniques en collaboration avec Arc-Sud-Bretagne après les vacances de printemps. Les élèves de CP-CE1-CE2 ont suivi un cycle de hockey.

Les CE2 ont terminé leur cycle d'apprentissage de la natation. Les élèves de CP-CE1 ont commencé leur cycle après les vacances de février et le termineront mi-mai. Les élèves de GS prendront le relai pendant 5 séances.

Au mois de mai les élèves de CM1 et de CM2 pratiqueront la voile à la base Nautique de La Roche Bernard.

### ➔ Les projets culturels

- Chaque classe est allée voir son deuxième spectacle au Forum de Nivillac. Les classes de TPS-PS-MS, MS-GS-CP et CP-CE1 sont allées voir **Oripeaux** qui raconte comment un costume, tout droit sorti de l'imaginaire de la couturière, va donner naissance à un personnage. La classe de CE2-CM1 est allée voir **Feuille Blanche**, spectacle inspiré du théâtre papier, conjuguant le dessin, la danse et la manipulation de matière dans un style qui rappelle le peintre Matisse et la classe des CM1-CM2 est allée voir **Brut**, un théâtre d'argile qui conte l'histoire d'un enfant en chemin vers son adolescence et **Jardin**, un spectacle mêlant les arts du cirque, la danse et la musique.
- Tout au long de l'année, les élèves ont suivi, suivent ou suivront en période 5 des séances de musique avec l'intervenante, Madame Polatsek, dumiste au CMR de Nivillac. Les élèves y apprennent, entre autre à créer des cellules rythmiques, à explorer différents instruments, à interpréter, le tout autour d'un répertoire en lien avec le Moyen-Age.
- Les classes de TPS-PS-MS et MS-GS-CP se rendront au château de Suscinio le 11 juin 2019.

- Les parents se disent satisfaits des rencontres USEP et des différents spectacles proposés aux enfants. Ils se demandent si l'équipe enseignante continuera les rencontres l'année prochaine.
- L'équipe enseignante ne s'est pas encore prononcée sur le maintien ou non à l'affiliation USEP pour l'année prochaine. Ceci sera discuté à la fin de l'année scolaire en fonction du budget dont elle disposera. L'adhésion de l'école à l'USEP est revenue à 763 euros cette année, à cela s'ajoute les frais de transport pour assister aux rencontres sportives. L'adhésion relève donc d'un vrai choix pédagogique.
- Les parents se questionnent quant à l'organisation d'un séjour scolaire pour les classes de cycle 3 comme cela a été annoncé lors du premier conseil d'école.
- L'équipe enseignante annonce que malheureusement les demandes effectuées auprès des prestataires n'ont pas donné suite et qu'aujourd'hui un séjour avec nuitées sera difficile à organiser étant donné les délais. L'équipe enseignante réfléchit à une autre sortie pour les élèves de CE2-CM1 et CM2.

#### 4- Rentrée 2019

##### → Horaires école et cantine

Dès la rentrée prochaine, le temps de cantine sera réorganisé. Deux services seront effectués : le premier concernant les élèves de maternelle et de CP. Ils partiront à la cantine dès 11h50 avec des animateurs. Les élèves de CE et de CM resteront à l'école sous la surveillance d'animateurs. Puis, ils rejoindront la cantine pour le second service vers 12h30. Les élèves de maternelle et de CP reviendront à l'école vers 12h50 où ils auront un temps de récréation sous la surveillance des animateurs. Les élèves de TPS PS et MS commenceront à se préparer pour la sieste vers 13h10.

De ce fait, voici les nouveaux horaires **8h40-11h50 / 13h30-16h20** pour l'année prochaine.

- Les parents s'interrogent sur la pertinence de faire un repas de Noël et d'ainsi augmenter considérablement le nombre d'enfants qui mangent à la cantine ce jour-là.

#### 5- Budget de la coopérative scolaire

##### → Budget de la coopérative scolaire

↓ Bilan des comptes au jour du conseil d'école : **4 863.88**

Au titre de l'année 2018-2019	RECETTES	DEPENSES
Achat de Noël		559 €
Interventions Arc-Sud-Bretagne (hockey)		174.50 €
Achats divers de fonctionnement		95 €
Spectacle Forum		294.80 €

#### 6- Réponses aux questions des parents.

Il est rappelé que les questions des parents représentants reflètent les questions de l'ensemble des parents de l'école qu'ils ont recueillies préalablement au conseil.

##### ○ Questions portant sur le fonctionnement de l'école

- Les parents représentants souhaitent savoir ce qu'il en est du projet de la fresque sur le mur des maternelles.
- L'équipe enseignante répond qu'elle a sollicité l'aide d'une artiste plasticienne. L'artiste a fait une proposition sur le thème du trajet de l'eau sur le territoire à base de récupération de matériaux en utilisant plusieurs techniques : peintures, pochoirs et collage rendant l'œuvre en partie éphémère. L'équipe enseignante doit se réunir après les vacances de printemps pour étudier la proposition.
- Les parents représentants se demandent si l'équipe enseignante a réfléchi à un thème pour l'année prochaine. Une maman d'élève émet l'idée d'un thème autour de la communication bienveillante en lien avec les neurosciences.
- L'équipe enseignante répond que les réunions concernant les préparations de la rentrée prochaine n'ont pas encore eu lieu. Si thème il y a, il sera décidé en fonction des orientations pédagogiques que les enseignantes souhaitent travailler avec leurs élèves ou en fonction des projets départementaux. Les enseignantes sont au fait des dernières avancées concernant les neurosciences qu'elles incluent dans leur pratique quotidienne.

○ Questions pour la Mairie en lien avec le fonctionnement de l'école.

- Les parents s'interrogent sur l'évolution de l'école : les effectifs étant en hausse les locaux deviennent un peu justes. Ils se demandent si un agrandissement est envisagé dans le futur.
- La municipalité annonce que le budget voté ne prévoit pas de travaux pour l'école. Cependant, dans le PLU, elle a réservé des terrains aux alentours pour un possible agrandissement dans les années à venir.
- L'équipe enseignante informe la mairie que de nouvelles inscriptions d'enfants venant d'écoles privées des alentours sont en cours pour la rentrée prochaine.
- Les parents se questionnent sur l'instruction obligatoire des enfants de 3 ans à partir de la rentrée prochaine. Cela soulève la question de l'assiduité et le fait que les enfants devront venir à l'école toute la journée. Ils se demandent si la salle de sieste pourra accueillir tous les enfants.
- La municipalité prend note pour y réfléchir de son côté.
- L'équipe enseignante fait savoir que pour le moment elle n'a reçu aucune directive concernant cette question de la part de l'inspection.

○ Questions pour la Mairie en lien avec le périscolaire (garderie, cantine).

- Les parents se demandent si la Mairie prévoit le même fonctionnement pour l'année prochaine concernant la garderie du matin. Ils souhaiteraient savoir s'il était possible de la faire à l'école. Concernant la garderie du soir, ils trouvent pertinent que celle-ci se déroule au centre de loisirs afin de varier les activités.
- La municipalité explique que l'Alsh est l'espace propre à l'animation et aux animateurs. Ils disposent de tout leur matériel sur place pour proposer des activités aux enfants. Egalement, c'est une question d'agrément auprès de la DDCS56.
- La municipalité tient à préciser que si les parents n'informent pas de leur retard ou oublient que la garderie du soir ferme à 19 heures, la mairie s'accorde le droit de prévenir la gendarmerie pour récupérer l'enfant.
- Concernant la cantine, les parents informent que la question des produits bio et/ou locaux à la cantine revient souvent et est une grande préoccupation des parents. Egalement, les parents représentants s'interrogent sur le sens et l'intérêt de demander aux enfants de mettre la tête contre la table lorsqu'il y a trop de bruit.
- La municipalité annonce que c'est déjà le cas actuellement (Label Rouge, produits de circuits courts, fruits, légumes et laitages bios...) En ce moment, il y a un nouvel appel d'offres concernant les repas, où l'objectif est d'augmenter la part des produits bio et des circuits courts à 50% d'ici 2023 (objectif légal). La question concernant la discipline a été vue et expliquée par la responsable directement avec le parent qui s'en était étonné.

- **Présidente de séance** : Laureen Préault